



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n° 27 – janvier 2016

*Langues des signes. Langues minoritaires et
sociétés*

Numéro dirigé par Richard Sabria

SOMMAIRE

Richard Sabria : *Présentation*

Yann Cantin : *Des origines du noétomalalien français, perspectives historiques*

Mélanie Hamm : *Langue des signes à Marseille*

Alex Giovanni Barreto Muñoz et Camilo Alberto Robayo : *Neologismos en lengua de señas colombiana (LSC) : Desafíos entorno a la planificación lingüística en comunidades sordas*

Saskia Mugnier, Isabelle Estève et Agnès Millet : *Dynamique du contexte sociolinguistique de la surdit  en France : entre changement(s) et circularit *

Magaly Ghesqui re et Laurence Meurant : *L'envers de la broderie. Une p dagogie bilingue fran ais-langue des signes*

St phanie Luna et Anne-Marie Parisot : *M thodes d'enseignement institutionnelles qu b coises : effets sur la production d'oralisations en LSQ chez les a n s sourds*

Pierre Schmitt : *Sourds et interpr tes dans les arts et m dias : mises en sc ne contemporaines de la langue des signes*

Suzanne Villeneuve et Anne-Marie Parisot : *Proc d s d'activation et de suivi de la r f rence dans un discours interpr t  en langue des signes qu b coise*

Comptes rendus

Amandine Denimal : *Didactique du plurilinguisme, approches plurielles des langues et des cultures. Autour de Michel Candelier, 2013*, sous la direction de Christel Troncy et avec le concours de Jean-Fran ois De Pietro, Livia Goletto et Martine Kervran. Presses universitaires de Rennes, 511 pages.

V ronique Miguel Addisu : *Violence verbale et  cole, 2014*, sous la direction de Nathalie Auger et Christina Romain, L'Harmattan, collection Enfance et Langages, Paris, 268 pages.

PRÉFACE

LANGUES DES SIGNES - LANGUES MINORITAIRES ET SOCIÉTÉS

Richard Sabria

Université de Rouen, laboratoire Dylis

Le présent numéro 27 de GLOTTOPOL fait suite au numéro 7, mis en ligne en 2006, dédié, de façon non exhaustive, aux recherches sociolinguistiques et linguistiques en langue des Signes française¹ (http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_7.html).

Nous avons noté l'importance, en contexte français, de l'activité de recherche dans le processus de reconnaissance scientifique, linguistique et sociale de la LSF. Les recherches en langue et en discours entreprises sur la LSF étaient présentées comme complémentaires dans la mesure où la production de connaissances scientifiques constituait une réponse aux représentations diglossiques historiquement actives dans le processus de relégation linguistique et sociale de la LSF. Nous soulignons alors que l'exercice de préservation de la distance des chercheurs était délicat tant le terrain de la LSF était rendu glissant par des affrontements, des conflits idéologiques, linguistiques et sociaux aspirant les chercheurs dans un positionnement attendu par les acteurs de terrain dans lequel les recherches étaient menées. Engager des recherches de terrain nécessitait d'avoir la connaissance/reconnaissance des acteurs du terrain de recherche, des locuteurs de la LSF pour prétendre recueillir des données authentiques. Ce point constituait l'une des particularités des recherches linguistiques et sociolinguistiques entreprises depuis 1979² en France. La discrétion des travaux se comprenait dans cette relation dialectique de proximité/éloignement d'un lieu d'investigation où les identités individuelles et/ou collectives s'exprimaient dans des marquages idéologiques clivés, antinomiques.

Le numéro 27 fait appel à des contributions internationales. Dans cet espace, aujourd'hui élargi, nous avons souhaité ouvrir le débat à des histoires institutionnelles, à des politiques linguistiques, sociales, passées et présentes. Le projet éditorial accorde également une place aux enjeux sociaux liés à l'éducation qui mobilise un grand nombre d'acteurs, d'usagers sur la question centrale et récurrente de la langue, des langues les plus appropriées à la socialisation des sourds. Les articles qui suivent nous renseignent sur la façon dont ces questions sont appréhendées dans des structures universitaires d'enseignement, de formation, de recherche en France, en Belgique, au Canada, en Colombie.

¹ Langue des Signes française désormais LSF.

² 1979, premiers travaux de Cuxac.

Les trois premiers articles traitent de l'histoire et de l'évolution des langues signées en France et en Colombie.

La notion de variation sera visitée en diachronie sur la question des origines de la LSF que **Yann Cantin** nomme le noétomalalien français. Dans une approche socio-historique, l'auteur analyse l'importance de Paris, du XVII^e au XVIII^e siècle, dans le processus de diffusion de la LSF. Le manque de documents accessibles en dehors des dictionnaires, principalement monastiques, conduisent l'auteur à formuler des hypothèses sur les origines de la LSF, d'autres langues des Signes dans un lien posé comme ombilical avec le noétomalalien parisien. L'étude « archéologique » des LS initiée par Yann Cantin invite à une dynamique transversale de recherche sur les traces lexicales accessibles. Dynamique dans laquelle historiens, linguistes, sociolinguistes contribueraient, selon Yann Cantin, à l'avancée des connaissances sur l'origine des langues visuelles-gestuelles, sur leur surprenante résilience à traverser les périodes de continuité et de rupture qui ont ponctué et ponctuent leurs histoires et leurs évolutions.

La variation lexicale sera ensuite étudiée à partir d'un recensement de Signes effectué à Marseille, Aix en Provence, Avignon par **Mélanie Hamm** dans une étude sociolinguistique qui nous interrogera sur l'essence même de la LSF. La LSF correspond-elle exclusivement à la variété parisienne ? Quelle est la place de la variation régionale dans la diffusion et l'extension sociale de la LSF ? L'auteure propose une indexation comparative des différences paramétriques entre la variété provençale et la variété parisienne. Les différences, portant sur les degrés et marques d'iconicité, complètent l'observation du démarquage lexical entre les variétés observées. Le développement des créations culturelles, de réseaux de sociabilité en LS favorisent l'expression d'un marquage identitaire régional en rupture avec le schéma diglossique canonique qui conférerait à la variété parisienne une dominance linguistique dans l'imposition d'usages, essentiellement lexicaux. Sur ce dernier point, Mélanie Hamm s'interroge sur des questions centrales, sources de clivages idéologiques, concernant la transmission et l'acquisition langagière face à la systématisation de l'implantation cochléaire précoce des jeunes sourds. Derrière ce spectre avancé par l'auteure d'une transmission de la LSF en régression, se profile un autre danger, patrimonial, à savoir, l'absence de recueils photographiques ou filmiques de Signes témoins de l'équipement lexical régional.

Alex Barreto Muñoz et **Camilo Alberto Robayo** présentent une tentative de normalisation en cours de la langue des Signes colombienne entreprise en 1999. Cette normalisation porte sur l'équipement lexical qui est l'objet d'une tentative de réforme. Un conflit sur ce projet oppose, au sein de la minorité sourde colombienne, deux associations :

- **Fundación Árbol de Vida (FUNDARVID)**, composée de jeunes militants sourds et interprètes entendants engagés dans une entreprise de révision de l'inventaire lexical actuel de la LSC³.
- **Federación Nacional de Sordos de Colombia (FENASCOL)**, association historique, majoritaire au sein de la minorité sourde colombienne. La FENASCOL est opposée au processus de création et de substitution lexicale initié par la FUNDARVID.

La proposition d'enrichissement de la langue par l'apport de néologismes se fonde sur une volonté de « modernisation » liée à l'extension sociale de la LSC, suite à sa reconnaissance institutionnelle en 1996. Les nouveau-nés lexicaux vont occuper des espaces linguistiques et sociaux jusqu'alors inhabités par la LSC. Les néologismes proposés sont soit des signes correspondant à l'ouverture de la LSC à des domaines spécialisés, soit à un changement du signe actuel expurgé de toute valeur d'échange avec la langue espagnole comme par exemple les initiales alphabétiques. La structuration morphosyntaxique des signes fait également

³ LSC Langue des Signes Colombienne. Les auteurs préfèrent l'usage de minuscules, lsc, pour éviter toute confusion avec la Langue des Signes Catalane.

l'objet d'une proposition de démarcation avec la LSC anciennement attestée, notamment dans la combinatoire manuelle, dans les configurations « main dominante/main dominée ». Les auteurs notent l'existence d'un clivage au sein de la communauté sourde entre les partisans/militants d'une « réforme/modernisation » de la LSC et les partisans du maintien d'usages traditionnellement attestés en LSC. La volonté de distanciation évoquée plus haut de la langue espagnole entreprise par FUNDARVID apparaît comme un marquage identitaire fort pour la reconnaissance d'une langue des Signes qui ne devrait rien à la structure et aux valeurs de la langue nationale de Colombie, l'espagnol, langue dominante. La normativisation⁴ engagée sur la LSC pose une question de taille aux chercheurs, aux acteurs de terrain. Qui est habilité à fixer, définir une norme linguistique pour la LSC ? La question se pose pour la LSC comme pour toute langue. Une personne ou un collectif de personnes peuvent-ils normaliser l'usage d'une langue ? Alex Barreto Muñoz et Camilo Alberto Robayo font part d'un dilemme éthique dans l'observation, l'analyse, la contribution du chercheur en contexte de conflit diglossique. La distance du chercheur est questionnée sur un terrain où langue et identité clivent le débat sur l'évolution, le devenir de la LSC.

La notion de variation, différemment abordée dans ces trois premiers articles nous rappelle que la variation sociolinguistique observée dans l'évolution des usages en LS s'inscrit historiquement dans une dialectique dynamique de reproduction d'une opposition entre usages langagiers anciennement et nouvellement attestés. Dans les LS, langues minoritaires et minorées, tout nouveau-né lexical, toute tentative de modification structurale nous renseigne sur l'évolution, le changement social, culturel passé ou en cours marquant l'émergence, l'occupation de nouveaux espaces de sociabilité. Derrière la question de la légitimité du signe, de sa création, de son évolution se joue la question de marquages endo et exo groupaux alimentant des représentations diglossiques aspirant les locuteurs des LS.

Les trois articles suivants nous amènent sur le terrain de l'école où se croisent, derrière des propositions de méthodes éducatives, des choix de codes et de modalités linguistiques fortement marqués par des politiques éducatives qui tentent d'éviter, dans une stratégie du flou institutionnel, les clivages idéologiques liés au choix de la/des langues d'éducation pour les jeunes sourds.

Saskia Mugnier, Isabelle Estève et Agnès Millet rappellent le clivage historique, idéologique qui oppose les partisans d'une éducation orale et d'une éducation gestuelle pour les jeunes sourds français. Pour les auteures, la guerre idéologique porte sur l'opposition des modalités orale et gestuelle générant des représentations sociales qui opposent des figures identitaires : le « *sourd parlant* » vs le « *sourd gestuel* ».

L'affrontement idéologique connaît un versant linguistique dans le choix de la/des langue(s) la/les plus appropriée(s) à la socialisation scolaire. Le conflit linguistique, qualifié de pendulaire par les auteures, est servi, alimenté par une succession de mesures législatives contradictoires qui entretiennent un flou sur le statut institutionnel des langues posées en concurrence pour l'éducation des sourds. L'analyse de la succession des textes officiels de la loi d'orientation de 1975 pour une intégration scolaire aux lois sur l'égalité des chances de 2005 pour l'inclusion scolaire montre un changement dans les statuts conférés aux langues d'éducation, notamment à la LSF. Ce changement attesté de statut n'a pas mis un terme au fonctionnement circulaire des représentations diglossiques opposant et hiérarchisant les modalités linguistiques et leurs figures identitaires clivées dans le choix de la/des langue(s) d'éducation. Les auteures concluent sur l'avantage qu'offrirait la prise en compte de la

⁴« Normativisation, élaboration d'une codification linguistique avec tout ce que cela sous-entend (élaboration d'une grammaire référentielle, développement de registres nouveaux, création de nomenclatures nouvelles... » (Kremnitz G., 1981 : 69).

modalité linguistique dans l'éducation des sourds pour sortir des « *visions antagonistes, archaïques et dichotomiques* » qui freinent une éducation dans la « *diversité des langues et des modalités* », pour une éducation bilingue bimodale.

Magaly Ghesquière et **Laurence Meurant** présentent les résultats d'une pratique linguistique et pédagogique inaugurée en 2000 à Namur. Une école ordinaire accueille des élèves sourds et malentendants au sein de classes bilingues, selon le principe de l'inclusion scolaire. Ce dispositif de *co-enrollment* réunit dans un cursus scolaire partagé des élèves sourds, malentendants, entendants. Langues parlée et signée sont utilisées par une équipe pédagogique mixte composée d'un enseignant ordinaire et d'un enseignant spécialisé.

Dans une première partie, les auteures rappellent le contexte socio-historique, politique ayant présidé à l'émergence des classes bilingues selon un modèle unique dans la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique. Ensuite, Magaly Ghesquière et Laurence Meurant explicitent les principes fondamentaux du type de bilinguisme pratiqué et de la pédagogie bilingue mise en pratique. Elles actualisent la notion de « *translangage* », empruntée à Swanwick (2015) pour caractériser l'alternance constante entre les langues (le français – la LSFB⁵), articulée aux enseignements. Pour les auteures, l'alternance des langues n'est pas à confondre avec

des pratiques appelées « bimodales », « multimodales » ou de « communication totale » utilisées fréquemment entre des adultes entendants et des enfants sourds, et qui consistent à ponctuer la langue orale de quelques signes empruntés à la langue signée et/ou de quelques clés empruntées à un système d'aide à la lecture labiale. Ces pratiques sont des moyens de communication utilisant de manière simultanée des outils et des composantes de langues différentes. Elles ont pour but unique de soutenir la compréhension et l'expression de la langue orale auprès de l'enfant sourd.

En dernière partie, afin d'illustrer l'existence d'une triple relation entre les deux langues, à statut égal, et les matières scolaires, des séquences d'apprentissage de mathématiques illustrent le propos. L'intitulé de l'article, dans une métaphore filée, compare la pédagogie bilingue, décrite dans la contribution, à un ouvrage de broderie dont la partie extérieure, visible affiche la netteté et la simplicité des motifs mais dont le verso n'est que complexité et enchevêtrement de liens tissés entre langues, savoirs et compétences

Stéphanie Luna et **Anne-Marie Parisot**, dans une approche sociolinguistique « classique », étudient la situation particulière des usagers de la LSQ⁶, langue qui a connu des contacts avec d'autres langues des signes (LSF, ASL⁷, BSL⁸) et avec le français via les méthodes éducatives différenciées en vigueur dans les institutions scolaires confessionnelles de 1850 à 1960. L'enseignement, avant 1960, n'étant pas mixte, l'éducation des élèves filles était assurée par des religieuses au couvent. Les élèves garçons recevaient une éducation au sein d'un collège. Dans les deux cas les élèves oralisant(e)s et signeur(e)s étaient séparé(e)s. Au couvent la méthode d'éducation orale était privilégiée, valorisée ; les élèves signeuses utilisaient l'ASL. Au collège les cours avaient lieu en LSF. Les auteures ont mené une analyse comparative de productions de personnes sourdes âgées de 60 ans et plus, intégrant des variables sociales telles que l'environnement familial, la langue de socialisation scolaire, l'âge d'occurrence de la surdité, le sexe. Elles se proposent de vérifier si la méthode oraliste a eu un impact sur la production linguistique de personnes sourdes âgées signeuses. Elles se demandent si leur pratique de la LSQ intègrera des productions orales (fréquence, type, nature) selon qu'elles étaient à l'époque dans un groupe oralisant ou signant, selon la

⁵ la langue des Signes de Belgique francophone désormais LSFB.

⁶ LSQ : Langue des Signes québécoise.

⁷ ASL : American Sign Language, langue des Signes américaine.

⁸ BSL : British Sign Language, langue des Signes britannique.

répartition des genres dans les institutions scolaires. Stéphanie Luna et Anne-Marie Parisot traitent les données recueillies dans une analyse distributive des oralisations par classe grammaticale du signe (nom, verbe, adjectif), par nature de l'oralisation (lexicale vs syntaxique), par apport sémantique de l'oralisation (redondante vs complémentaire). Enfin les variables linguistiques sont croisées avec les variables sociales pour confronter les hypothèses initiales liées à l'oralisation observable chez les personnes sourdes âgées locutrices de la LSQ.

Les trois articles dédiés à l'éducation confirment le poids de l'héritage historique sur les actuels modèles éducatifs des sourds en France, en Wallonie, au Québec. En France, la succession de cadrages législatifs, institutionnels contradictoires n'ont pas mis un terme au conflit linguistique mais l'ont chronicisé, exacerbé avec pour conséquence le constat persistant d'un fort taux d'échec scolaire. Nous retrouvons, en domaine Wallon, l'incohérence du cadrage politique puisque le cadre sur lequel s'appuie les auteures pour une expérience bilingue selon le principe pédagogique de l'immersion n'est envisagé par le législateur que jusqu'à l'âge de 14 ans. Avec l'immersion, la question du handicap est décentrée au profit d'un bilinguisme qui prend en compte la biculturalité. Les cultures liées aux langues constituent alors un élément clef de la réussite du projet bilingue. Au-delà de 14 ans un changement de cadrage institutionnel s'opère, passant du principe de l'immersion à celui de l'intégration. La politique d'intégration rétablit la question du handicap dans une régression pédagogique, où les jeunes sourds redeviennent usagers d'un traitement médico-social de la surdité. Le contexte sociolinguistique et historique québécois, étudié dans l'article, est particulièrement intéressant puisqu'il montre la diversité des choix éducatifs hérités d'avant 1960, en lien avec trois langues, le français, la LSF, l'ASL. Un rapport s'est instauré, hiérarchisant les langues d'éducation dans ce qui pourrait être une « triglossie ». Derrière l'hypothèse de recherche de la trace linguistique marquée de l'éducation oraliste en LSQ, surgissent d'autres hypothèses qui ne sont pas directement l'objet de la contribution de Stéphanie Luna et Anne-Marie Parisot, à savoir : Quand et comment la LSQ a-t-elle émergé de ce contexte historique « triglossique » ? Comment les ainé(e)s, locuteurs/locutrices de l'ASL, de la LSF, du français sont devenu(e)s locuteurs/locutrices de la LSQ après 1960 ?

Dans les trois articles, des représentations négatives affectent les LS auprès des pédagogues, des parents d'enfants sourds. Nous retrouvons des stéréotypes récurrents posant que l'apprentissage d'une LS nuirait à l'apprentissage du français ou que les LS seraient contagieuses si les enfants les utilisaient par facilité. La régression scolaire sanctionnerait leur usage signé.

Le processus diglossique affectant les représentations et valeurs des LS est actualisé dans l'article de **Pierre Schmitt**, qui, dans une perspective *ethnographique*, se propose d'analyser les mises en scène contemporaines de la langue des signes et de ses locuteurs dans les médias. L'analyse évoque la place des interprètes entendants et sourds dans un lien ombilical aux langues des signes et à leurs statuts sociolinguistiques. L'auteur, en comparant différents contextes d'énonciation relevant de la médiatisation de la langue des signes, met en œuvre un modèle transversal d'analyse sémiotique de l'espace occupé par la langue des signes et ses locuteurs sur la scène et sur les écrans. Ce modèle permet à Pierre Schmitt d'aborder les tensions et confusions pouvant exister entre la perception de la langue des signes comme *dispositif d'accessibilité* et comme *langue d'expression et de création*. De la *prison du médaillon* aux *mises en scène égalitaires*, d'un dispositif d'accessibilité à destination d'une minorité handicapée à un espace de valorisation d'une langue minoritaire et de ses locuteurs, ce sont les (re)présentations de la langue des signes et de ses locuteurs que l'article nous invite à distinguer et à analyser. L'auteur se demande quelles peuvent être les justifications et représentations de la langue des signes et de ses locuteurs, et des enjeux de l'interprétation,

dans un cadre médiatisé, artistique ou politique, lorsque cette langue est prisonnière d'un médaillon en bas de l'écran. Ainsi, la question de la mise en scène contemporaine de la langue des signes et de ses locuteurs dans le champ artistique et médiatique dépasse de loin la réflexion esthétique. Son enjeu est autre : les conditions de la participation sociale des sourds à travers leurs rôles d'artistes, de comédiens, d'interprètes et de (télé)spectateurs.

Ce que l'on fait de – et à – la langue des signes et ses locuteurs dans les médias et sur les scènes artistiques ne constitue pas un simple reflet du traitement des sourds dans la société. C'est la mise en œuvre, l'incarnation dans des pratiques, de représentations et valeurs.

L'histoire des interprètes est liée à celle des sourds, à la reconnaissance des LS, à l'espace social qui leur est conféré. La formation des interprètes ne peut s'envisager sans participation, sans apport de locuteurs/experts des LS. Dans l'article qui suit, la production langagière des signeurs sourds de la LSQ est prise en compte comme modèle discursif dans l'étude de la référence. **Suzanne Villeneuve** et **Anne-Marie Parisot** proposent une description des procédés d'activation et de suivi de la référence dans un discours interprété en LSQ. En hypothèse initiale, elles s'interrogent sur ce que font les interprètes pour activer les référents et les réactiver. Elles présentent une description de la distribution des marques d'association spatiale dans le discours interprété permettant l'encodage des liens référentiels en comparant cette distribution des marques référentielles à celle de signeurs sourds, étudiée en contexte discursif.

Dans un premier temps, les auteures utilisent des corpus de discours interprétés, spontanés pour comparer les stratégies spatiales mises en œuvre dans des discours signés par des interprètes à celles de signeurs sourds pour introduire un référent ou renvoyer à un antécédent. Dans un deuxième temps, les différences de marques d'association spatiale pour la référence et l'anaphore sont présentées en regard de l'expertise en interprétation (débutants et experts). Dans un troisième temps, les résultats sont discutés en regard du contexte pragmatique de l'interprétation et des contraintes de contraste et d'économie articulatoire de Lindblom (1963 ; 1990). L'analyse finale permet de proposer des pistes pour la formation des interprètes.

Bibliographie

- DELAMOTTE R., SABRIA R., 2010, « Distance dans l'enseignement et enseignement à distance d'une langue visuelle-gestuelle », *Distances et savoirs*, 3/2010 (Vol. 8), pp. 425-445.
- HUTTER C., 2011, *La variation linguistique en Langue des Signes Française*, thèse de doctorat, Université de Rouen.
- KREMnitz G., 1981, « Du bilinguisme au conflit linguistique. Cheminement de termes et de concepts », dans *Langages*, n° 61, pp. 63-74.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédactrice en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Mehmet-Ali Akinci, Véronique Castellotti, Régine Delamotte, Yves Gambier, François Gaudin, Médéric Gasquet-Cyrus, Daniel Gile, Laurent Gosselin, Solange Hibbs, Stéphanie Jakob, Normand Labrie, José Vicente Lozano, Marie-Louise Moreau, Hedy Penner, Didier de Robillard, Françoise Vergé, Virginia Voltera.

Laboratoire Dysola – Université de Rouen
<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425